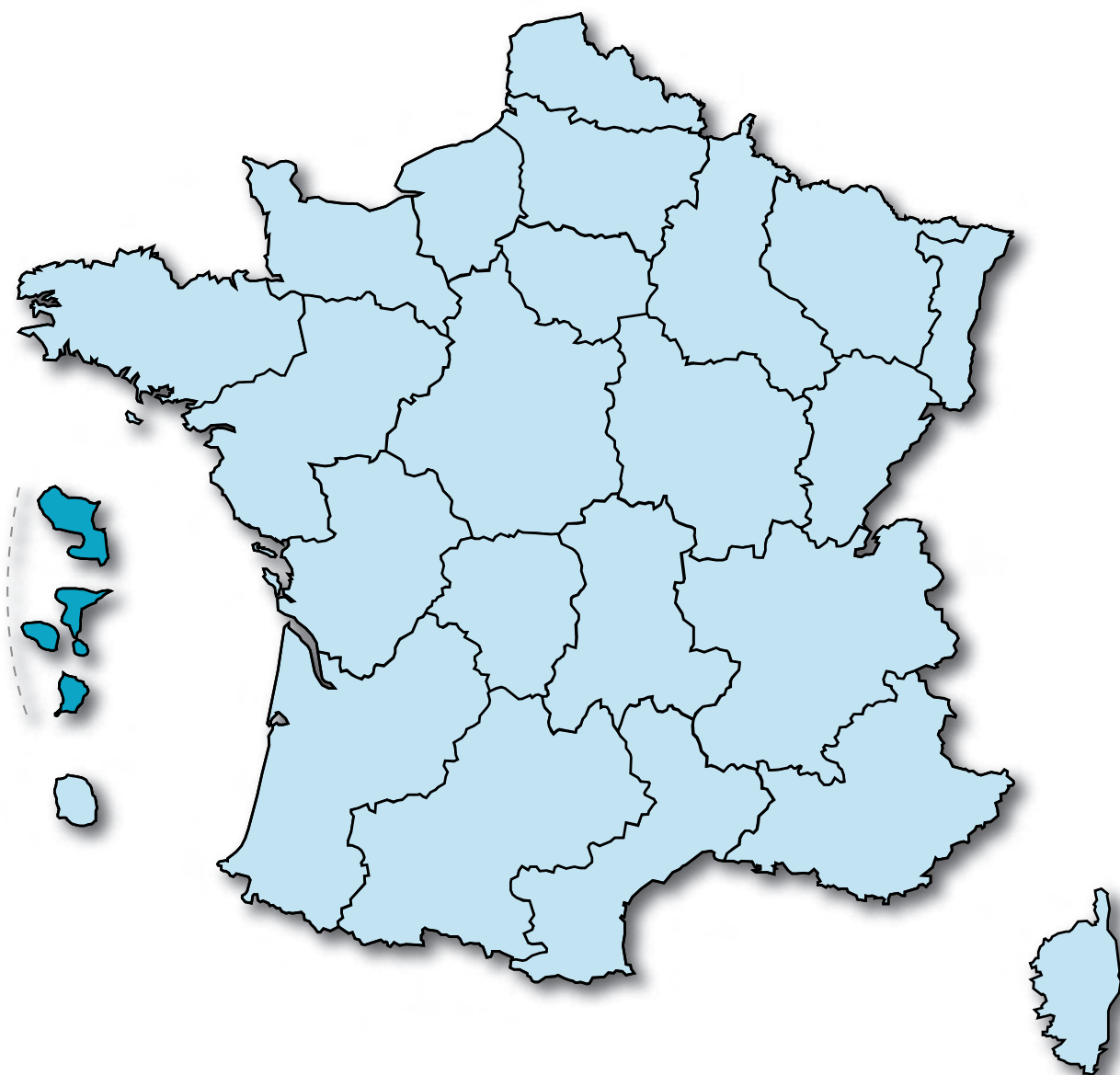


ACTIVITE REGIONALE DE PRELEVEMENT ET DE GREFFE

Synthèse régionale 2006



ANTILLES - GUYANE

Cette cinquième édition des fiches régionales, relative à l'activité 2006 de prélèvement et de greffe d'organes, de cellules souches hématopoïétiques et de cornées, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ces activités. Comme les années précédentes, elle comporte une synthèse nationale et une fiche spécifique à chaque région. La synthèse nationale permet de comparer les régions entre elles, d'identifier d'éventuelles disparités entre régions et de réfléchir sur leurs causes et sur les moyens d'y remédier. Les fiches régionales présentent l'activité de chaque région sur six années, de 2001 à 2006, permettant aujourd'hui de disposer d'un recul important et d'en étudier les évolutions. Ces documents servent actuellement de base de réflexion aux professionnels pour l'élaboration des schémas interrégionaux d'organisation sanitaire (SIOS) de la greffe et pour la définition d'objectifs quantifiés, tant en matière de prélèvement que de greffe, contribuant ainsi à l'une des neuf orientations stratégiques du contrat de performance 2007-2010 de l'Agence de la biomédecine : poursuivre l'amélioration de l'accès à la greffe.

En 2006, la progression du nombre de donneurs d'organes recensés (3067) et prélevés (1442) s'est poursuivie. Le taux de prélèvement a atteint 23,2 donneurs par million d'habitants. Ces prélèvements ont permis de pratiquer 4428 greffes d'organes en 2006. Ils n'ont malheureusement pas permis de répondre à tous les besoins, le nombre de malades susceptibles de bénéficier d'une greffe en 2006 (12450) étant en progression.

Par ailleurs, 3967 malades ont reçu une ou plusieurs injections de cellules souches hématopoïétiques en 2006. Ainsi, 4201 greffes ont été réalisées (2949 greffes autologues et 1252 greffes allogéniques). Enfin, 8268 cornées ont été prélevées et 3630 ont été greffées en 2006.

La lecture de ces fiches permet de tirer plusieurs conclusions et d'établir les objectifs suivants pour les années à venir :

- La réduction des disparités régionales apparaît toujours prioritaire face aux importants écarts entre régions, tant en terme de prélèvements réalisés qu'en terme d'accès des malades à la greffe. Globalement, il s'agit d'obtenir une diminution nette de la pénurie d'organes. Localement, cela suppose un effort d'optimisation du recensement des donneurs et du prélèvement qui doit être adapté au potentiel de prélèvement de chaque région, après identification des difficultés locales. La mise en place des SIOS devrait contribuer à cet objectif.
- Dans un contexte épidémiologique de vieillissement des donneurs, il faut absolument améliorer la qualité des greffons, et donc leur survie, notamment en veillant à limiter au maximum la durée d'ischémie des greffons rénaux, actuellement trop élevée.
- Enfin, l'augmentation du nombre de prélèvements sur donneurs à cœur non battant, programme qui a démarré fin 2006, et la poursuite du développement de la greffe rénale à partir de donneurs vivants devraient permettre de greffer un plus nombre de patients.

La loi de bioéthique du 6 août 2004, qui fait du prélèvement et la greffe une priorité nationale, et la mise en application des SIOS à travers des avenants spécifiques aux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des établissements de santé, doivent nous y aider.

Carine CAMBY
directrice générale



SOMMAIRE

LE DON D'ORGANES.....	3
LA GREFFE CARDIAQUE	5
LA GREFFE PULMONAIRE.....	6
LA GREFFE CARDIO-PULMONAIRE	7
LA GREFFE HEPATIQUE.....	8
LA GREFFE RENALE	9
FLUX DE MALADES EN ANTILLES-GUYANE INSCRITS ENTRE 2001 ET 2006	12
CELLULES SOUCHES HEMATOPOIETIQUES (CSH).....	14
CORNEES.....	15

NB : CELLULES SOUCHES HEMATOPOEITQUES (CSH)

Aucun centre de greffe de CSH n'est actuellement répertorié dans la région Antilles-Guyane. Le codage du lieu de résidence des malades allogreffés, recueilli par les logiciels BIRD et ProMISe, ne permet pas de distinguer les différents départements d'Outre Mer, d'où l'impossibilité de connaître le lieu de greffe des malades domiciliés dans la région.

Tableau P. 1 Evolution du nombre de donneurs recensés déclarés au service de régulation et d'appui et de donneurs prélevés dans la région Antilles-Guyane

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de donneurs recensés	40	27	37	43	41	42
Nombre de donneurs prélevés	11	11	8	17	11	13

Le nombre de donneurs recensés dans la région Antilles-Guyane est stable depuis l'année 2004 (43 en 2004, 41 en 2005 et 42 en 2006). Le nombre de donneurs prélevés est de 13 en 2006 contre 11 en 2005.

Tableau P. 2 Evolution du nombre de donneurs recensés déclarés au service de régulation et d'appui et de donneurs prélevés par million d'habitants (pmh) dans la région Antilles-Guyane et en France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Antilles-Guyane						
Donneurs recensés (pmh)	40,7	27,2	36,8	42,3	39,9	40,4
Donneurs prélevés (pmh)	11,2	11,1	8,0	16,7	10,7	12,5
France						
Donneurs recensés (pmh)	36,9	38,3	36,9	40,9	45,3	49,4
Donneurs prélevés (pmh)	17,5	19,6	18,3	21,0	22,2	23,2

Le taux de recensement est stable par rapport à 2005 avec 40,4 donneurs recensés pmh en 2006, et inférieur au taux national qui est de 49,4 pmh. Le taux de prélèvement est bas avec 12,5 pmh en 2006, mais en progression par rapport à 2005 (10,7 pmh). Il est très inférieur au taux national (23,2 pmh en 2006).

Tableau P. 3 Evolution de la répartition des modes d'opposition au prélèvement des donneurs recensés déclarés au service de régulation et d'appui aux Antilles-Guyane de 2001 à 2006 et en France en 2006

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	France 2006
Opposition de l'entourage	28%	19%	43%	30%	27%	29%	19%
Opposition du défunt	5%	4%	0%	5%	7%	10%	12%
Opposition du procureur ou de l'administration hospitalière	3%	4%	0%	0%	0%	2%	1%
Total	35%	26%	43%	35%	34%	40%	32%

Le taux d'opposition augmente par rapport aux deux années précédentes et est de 40% (contre 34% en 2005). Il est supérieur au taux national (32%), essentiellement pour la composante « opposition de l'entourage qui est de 29% pour la région Antilles-Guyane contre 19% au niveau national.

Tableau P. 4 Evolution de la répartition de donneurs prélevés d'au moins un organe par classes d'âge en Antilles-Guyane et en France en 2006

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	France 2006
0-15 ans	0%	0%	13%	0%	0%	8%	3%
16-60 ans	100%	82%	75%	94%	82%	69%	68%
61 ans et plus	0%	18%	13%	6%	18%	23%	29%

La part des prélèvements sur des donneurs âgés de 16 à 60 ans tend à diminuer depuis 3 ans, atteignant 69% en 2006. Le profil de la région se rapproche ainsi du profil national, la part des malades âgés de 61 ans et plus restant inférieure au niveau national (23% contre 29%)

Tableau P. 5 Evolution de la répartition des causes de décès des donneurs prélevés en Antilles-Guyane et en France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Antilles-Guyane						
Traumatique AVP	36%	55%	50%	18%	36%	15%
Traumatique non AVP	9%	9%	0%	0%	9%	15%
Accident vasculaire cérébral	36%	36%	25%	76%	45%	69%
Autres	18%	0%	25%	6%	9%	0%
France						
Traumatique AVP	22%	23%	18%	16%	13%	15%
Traumatique non AVP	17%	17%	17%	16%	16%	17%
Accident vasculaire cérébral	51%	48%	54%	55%	57%	56%
Autres	11%	12%	11%	13%	14%	12%

La majorité des décès des donneurs prélevés en Antilles-Guyane en 2006 est d'origine vasculaire (69%) et cette proportion progresse par rapport à 2005 (45%). Les décès par traumatisme de la voie publique ont diminué par rapport à 2005 (15% en 2006 contre 36% en 2005) et rejoignent le niveau national (15%).

Cette région est dépourvue d'équipe de transplantation cardiaque.

Tableau C. 1 Evolution des inscriptions et du devenir des malades en liste d'attente de greffe cardiaque **domiciliés** dans la région Antilles-Guyane à l'inscription

Région de domicile	2001	2002	2003	2004	2005	2006
En attente au 01/01	1	2	3	2	1	3
Nouveaux inscrits	5	2	3	3	6	5
Greffés	2	0	2	3	4	4
Décès sur LA	2	1	1	1	0	2
Sortis de liste	0	0	1	0	0	1

Analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

En 2006, 5 malades nouvellement inscrits sont venus s'ajoutés aux 3 malades déjà en attente au 01/01. Au cours de l'année, 4 greffes cardiaques ont été réalisées, 2 malades sont décédés en liste d'attente.

Tableau C. 2 Evolution des inscriptions et des malades greffés cardiaques **domiciliés** dans la région Antilles-Guyane et en France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Antilles-Guyane						
Nouveaux inscrits (pmh)	5,1	2,0	3,0	3,0	5,8	4,8
Greffés (pmh)	2,0	0,0	2,0	3,0	3,9	3,9
France						
Nouveaux inscrits (pmh)	7,6	7,7	6,3	7,0	7,1	7,3
Greffés (pmh)	5,1	5,2	4,6	5,1	5,5	5,8

Nouveaux inscrits : analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

Greffés : analyse faite à partir de l'adresse de résidence au moment de la greffe.

Le taux d'inscription des malades domiciliés dans la région Antilles-Guyane a diminué par rapport à l'année 2005 (4,8 pmh en 2006 contre 5,8 en 2005) et est inférieur au taux national (7,3 pmh). Le taux de greffe des malades domiciliés dans la région est stable à 3,9 pmh, après avoir progressé régulièrement depuis 2003. En 2006, il reste inférieur au taux national (5,8 pmh).

Cette région est dépourvue d'équipe de transplantation pulmonaire.

Tableau PO. 1 Evolution des inscriptions et du devenir des malades en liste d'attente de greffe pulmonaire **domiciliés** dans la région Antilles-Guyane à l'inscription

Région de domicile	2001	2002	2003	2004	2005	2006
En attente au 01/01	0	0	0	0	0	0
Nouveaux inscrits	0	0	0	0	1	1
Greffés	0	0	0	0	1	0
Décès sur LA	0	0	0	0	0	0
Sortis de liste	0	0	0	0	0	0

Analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

L'activité de greffe pulmonaire pour les malades domiciliés en région Antilles-Guyane est faible, avec 1 nouvel inscrit en liste d'attente en 2006 et aucune greffe réalisée au cours de l'année.

Tableau PO. 2 Evolution des inscriptions et des malades greffés pulmonaires **domiciliés** dans la région Antilles-Guyane et en France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Antilles-Guyane						
Nouveaux inscrits (pmh)	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0
Greffés (pmh)	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0
France						
Nouveaux inscrits (pmh)	2,4	2,8	2,5	2,9	2,8	4,1
Greffés (pmh)	1,5	1,5	1,3	2,4	2,9	2,9

Nouveaux inscrits : analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

Greffés : analyse faite à partir de l'adresse de résidence au moment de la greffe.

Les taux de malades nouvellement inscrits et de greffes pour les malades domiciliés en région Antilles-Guyane sont très inférieurs aux taux nationaux.

LA GREFFE CARDIO-PULMONAIRE

Cette région est dépourvue d'équipe de transplantation cardio-pulmonaire.

Depuis l'année 2002 aucun malade domicilié en région Antilles-Guyane n'est inscrit en attente d'une greffe cardio-pulmonaire.

Cette région est dépourvue d'équipe de greffe hépatique.

Tableau F. 1 Evolution des inscriptions et du devenir des malades en liste d'attente de greffe hépatique **domiciliés** dans la région Antilles-Guyane à l'inscription

Région de domicile	2001	2002	2003	2004	2005	2006
En attente au 01/01	2	5	1	5	3	6
Nouveaux inscrits	12	5	13	4	12	5
Greffés	6	8	4	4	7	8
Décès sur LA	3	1	3	0	1	0
Sortis de liste	0	0	2	2	1	1

Analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

En 2006, 5 nouveaux malades de la région sont inscrits en liste d'attente de greffe hépatique alors que 6 étaient déjà en attente au 1^{er} janvier. Au cours de l'année, 8 greffes hépatiques ont été réalisés, et aucun décès en liste d'attente n'est à déplorer.

Tableau F. 2 Evolution des inscriptions et des malades greffés hépatiques **domiciliés** dans la région Antilles-Guyane et en France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Antilles-Guyane						
Nouveaux inscrits (pmh)	12,2	5,0	12,9	3,9	11,7	4,8
Greffés (pmh)	6,1	8,0	4,0	3,9	6,8	7,7
France						
Nouveaux inscrits (pmh)	16,3	16,6	17,1	18,2	19,2	20,4
Greffés (pmh)	12,3	13,9	13,0	14,5	16,1	16,2

Nouveaux inscrits : analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

Greffés : analyse faite à partir de l'adresse de résidence au moment de la greffe.

Le taux d'inscription sur la liste d'attente de greffe hépatique en région Antilles-Guyane fluctue fortement d'une année à l'autre. En 2006, il est de 4,8 pmh, contre 11,7 en 2005. Il reste inférieur aux taux national (20,4 pmh en 2006). Le taux de greffe augmente depuis 2003-2004 pour atteindre 7,7 pmh en 2006, mais reste inférieur au taux national (16,2 pmh).

Tableau R. 1 Evolution des inscriptions et du devenir des malades en liste d'attente de greffe rénale **domiciliés** dans la région Antilles-Guyane à l'inscription

Région de domicile	2001	2002	2003	2004	2005	2006
En attente au 01/01	157	165	155	151	201	224
Nouveaux inscrits	43	30	28	121	88	62
Greffés	27	32	20	55	58	37
Décès sur LA	6	3	5	7	5	6
Sortis de liste	2	5	7	9	2	4
Pénurie Antilles-Guyane	10,0	9,8	13,1	8,0	11,6	11,4
Pénurie France	3,5	3,3	3,6	3,4	3,4	3,3

Analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

Pour ce qui concerne la liste d'attente de greffe rénale des malades domiciliés en région Antilles-Guyane, les tendances observées en 2005 persistent en 2006 avec une augmentation des malades inscrits en liste d'attente au 1^{er} janvier (224 en 2006 contre 201 en 2005) et une diminution du nombre de nouveaux inscrits (62 contre 88 en 2005). Le nombre de greffes diminue à 37 après la forte augmentation observée les deux années précédente (55 en 2004 et 58 en 2005). L'indice de pénurie est stable à 11,4 malades en attente pour un greffon prélevé. Il est très supérieur à l'indice de pénurie national (3,3).

Tableau R. 2 Evolution des inscriptions et des malades greffés rénaux **domiciliés** dans la région Antilles-Guyane et en France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Antilles-Guyane						
Nouveaux inscrits (pmh)	43,7	30,2	27,8	119,0	85,6	59,7
Greffés (pmh)	27,5	32,2	19,9	54,1	56,4	36,6
France						
Nouveaux inscrits (pmh)	40,8	42,5	41,9	48,4	50,3	52,0
Greffés (pmh)	32,4	35,6	34,0	38,6	40,9	43,3

Nouveaux inscrits : analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

Greffés : analyse faite à partir de l'adresse de résidence au moment de la greffe.

Le taux d'inscription continue à diminuer après sa très forte augmentation en 2004. il est de 59,7 en 2006 (119 en 2004) et se rapproche du taux national (52,0 en 2006). Le taux de greffe diminue sensiblement (36,6 pmh contre 56,4 en 2005) et redevient inférieur au taux national (43,3 pmh en 2006).

Tableau R. 3 Evolution des inscriptions et du devenir des malades en liste d'attente de greffe rénale **inscrits** dans la région Antilles-Guyane

Région d'inscription	2004	2005	2006
En attente au 01/01	31	110	156
Nouveaux inscrits	98	71	50
Greffés	16	23	20
Décès sur LA	3	2	4
Sortis de liste	0	0	3
Pénurie Antilles-Guyane	8,1	7,9	10,3
Pénurie France	3,5	3,4	3,4

Avec une forte progression des malades en attente de greffon au 1^{er} janvier, une diminution des nouveaux inscrits et une légère baisse du nombre de greffes, la pénurie augmente pour

les malades inscrits en région Antilles-Guyane, avec un indice à 10,3 contre 7,9 en 2005. Elle est très supérieure au niveau de pénurie nationale, de 3,4 en 2006.

Tableau R. 4 Proportion de durées d'ischémie froide manquantes et supérieures à 24h pour les reins greffés dans la région Antilles-Guyane et en France

	2004	2005	2006
Antilles-Guyane			
Ischémie froide non renseignée	73%	0 %	20%
Ischémie froide supérieure à 24 h	25%	20%	19%
France			
Ischémie froide non renseignée	4%	1%	8%
Ischémie froide supérieure à 24 h	25%	25%	22%

La proportion des greffons rénaux avec une durée d'ischémie froide supérieure de plus de 24h est légèrement inférieure au pourcentage national en 2006. Néanmoins le nombre important de données manquantes (20% contre 8% au niveau national) rend difficile l'interprétation de cette proportion.

Tableau R. 5 Evolution de la part des inscrits dans la région Antilles-Guyane âgés de plus de 60 ans et en France

	2004	2005	2006
Antilles-Guyane			
Plus de 60 ans	12%	10%	8%
France			
Plus de 60 ans	15%	18%	19%

La part des malades de plus de 60 ans inscrits en région Antilles-Guyane diminue (8% en 2006 contre 10% en 2005) et est inférieure au niveau national (19% en 2006).

Tableau R. 6 Evolution des flux de malades **nouvellement inscrits** en liste d'attente de greffe rénale pour la région Antilles-Guyane

	2004	2005	2006
Antilles-Guyane			
% des domiciliés en dehors de la région parmi les inscrits dans la région	0%	0%	0%
% des inscrits en dehors de la région parmi les domiciliés dans la région	19%	19%	19%
France			
% des malades domiciliés et inscrits dans des régions différentes	17%	16%	15%

Analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

Pour des raisons géographiques bien compréhensibles l'attractivité de la région Antilles-Guyane est nulle, aucun malade domicilié en dehors de la région n'étant inscrit dans la région. 19% des malades domiciliés dans la région sont inscrits dans une autre région.

Tableau R. 7 Evolution des flux de greffons rénaux dans la région Antilles-Guyane

	2004	2005	2006
Antilles-Guyane			
% des greffons prélevés en dehors de la région parmi ceux greffés dans la région	0 %	0 %	0 %
% des greffons greffés en dehors de la région parmi ceux prélevés dans la région	55%	9%	20%
France			
% des greffons greffés et prélevés dans des régions différentes	35%	38%	41%

La région Antilles-Guyane exporte 20% des greffons qui y sont prélevés (contre 9% en 2005).

Tableau R. 8 Médiane d'attente avant greffe des malades inscrits entre 2001 et 2006 selon leur région de domicile et leur région d'inscription

	Médiane d'attente avant greffe en mois (intervalle de confiance)	P (test du Log-Rank par rapport aux malades domiciliés et inscrits dans la région)
Malades domiciliés et inscrits dans la région	NC	
Malades domiciliés dans la région et inscrits en dehors	41,6 mois (31.7- 53.4)	-
Malades domiciliés en dehors de la région et inscrits dans la région	NC	-

NC : non calculable, NS : non significatif

Analyse faite à partir de l'adresse de résidence lors de l'inscription.

FLUX DE MALADES EN ANTILLES-GUYANE INSCRITS ENTRE 2001 ET 2006

L'étude des flux des malades d'une région est réalisée en comparant la région de domicile et la région d'inscription des malades. Les deux types de cartes présentées permettent de visualiser les flux des malades inscrits entre 2001 et 2006 premièrement pour les malades inscrits dans la région et domiciliés en dehors, deuxièmement pour les malades domiciliés dans la région et inscrits en dehors. Ces cartes sont déclinées pour les activités de greffe cardiaque, hépatique et rénale. Les malades domiciliés à l'étranger ou dans les territoires d'outre mer sont exclus de cette analyse.

La carte de la répartition des malades inscrits dans la région analysée et domiciliés en dehors (flux entrant) met en évidence :

- le nombre total et par région de domicile de malades entrant dans la région analysée. Ceci permet de quantifier le flux entrant et d'identifier les régions de domicile de ces malades.
- la proportion de malades entrant dans la région analysée selon la région de domicile de ces malades. Ceci permet d'identifier le poids d'une région de domicile dans le flux entrant.

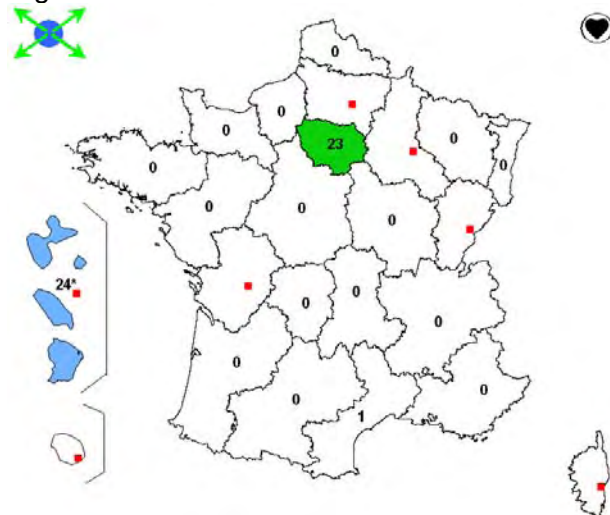
La carte de la répartition des malades domiciliés dans la région analysée et inscrits en dehors (flux sortant) met en évidence :

- le nombre total et par région d'inscription de malades sortant de la région analysée. Ceci permet de quantifier le flux sortant et d'identifier les régions d'inscription de ces malades.
- la proportion de malades sortant de la région analysée selon la région d'inscription de ces malades. Ceci permet d'identifier le poids d'une région d'inscription dans le flux sortant.

Pour chaque carte sont représentées également, les régions sans équipe de greffe de l'activité étudiée. Un pictogramme de l'organe rappelle le type de greffe considéré et un autre le type de flux analysé (entrant ou sortant).

Le code couleur bleu est utilisé pour faire apparaître les régions de domicile. Le code couleur vert est utilisé pour faire apparaître les régions d'inscription.

Carte. 1 Répartition de malades inscrits entre 2001 et 2006 en greffe cardiaque domiciliés en Antilles-Guyane et inscrits en dehors de la région



Légende

Région de domicile des malades

ANTILLES-GUYANE

Proportion de malades sortant de la région de domicile selon leur région d'inscription

0% - 5%

6% - 10%

11% - 100%

Région sans équipe de greffe

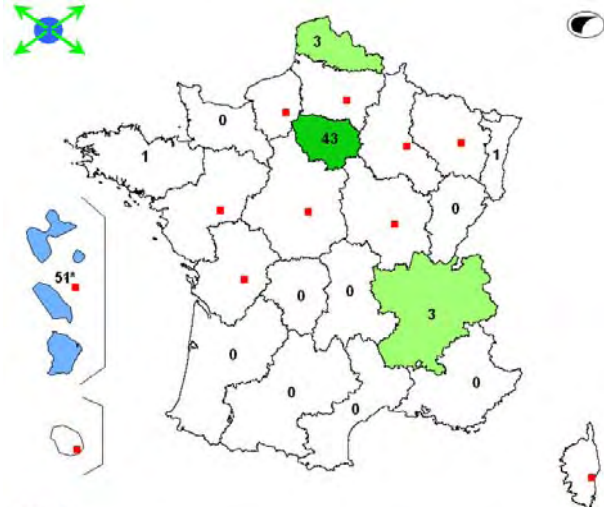
*Nombre total de malades sortant de la région

Entre 2001 et 2006, 24 malades domiciliés en région Antilles-Guyane sont inscrits en dehors, dont 23 en Ile-de-France.

La région Antilles-Guyane est sans équipe de greffe cardiaque. Ainsi, il n'y a pas de carte sur la répartition de malades inscrits entre 2001 et 2006 en greffe cardiaque dans la région et domiciliés en dehors de la région.

La région Antilles-Guyane est sans équipe de greffe hépatique. Ainsi, il n'y a pas de carte sur la répartition de malades inscrits entre 2001 et 2006 en greffe hépatique dans la région et domiciliés en dehors de la région.

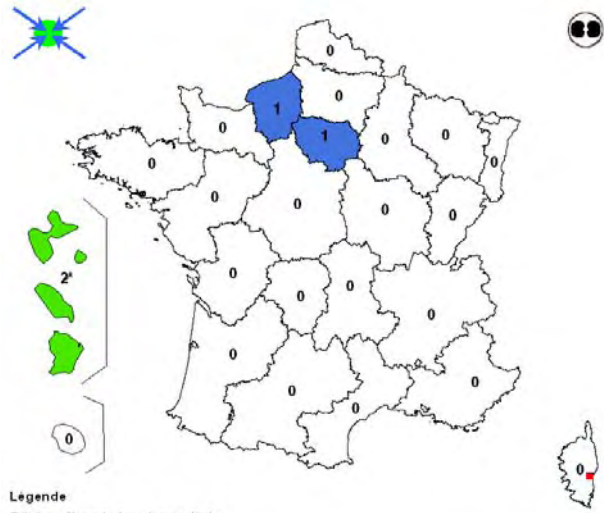
Carte. 2 Répartition de malades inscrits entre 2001 et 2006 en greffe hépatique domiciliés en Antilles-Guyane et inscrits en dehors de la région



Légende
 Région de domicile des malades
 ANTILLES-GUYANE
 Proportion de malades sortant de la région de domicile selon leur région d'inscription
 0% - 5%
 6% - 10%
 11% - 100%
 Région sans équipe de greffe

Entre 2001 et 2006, 51 malades domiciliés en Antilles-Guyane, sont inscrits en dehors, et pour leur majorité, en Ile-de-France.

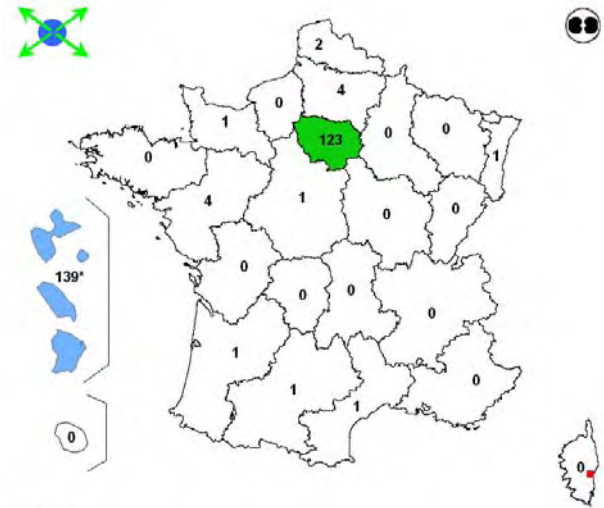
Carte. 3 Répartition de malades inscrits entre 2001 et 2006 en greffe rénale en Antilles-Guyane et domiciliés en dehors de la région



Légende
 Région d'inscription des malades
 ANTILLES-GUYANE
 Proportion de malades entrant dans la région d'inscription selon leur région de domicile
 0% - 5%
 6% - 10%
 11% - 100%
 Région sans équipe de greffe

2 malades inscrits entre 2001 et 2006 en Antilles-Guyane sont domiciliés en dehors, un en Haute-Normandie, l'autre en Ile-de-France.

Carte. 4 Répartition de malades inscrits entre 2001 et 2006 en greffe rénale domiciliés en Antilles-Guyane et inscrits en dehors de la région



Légende
 Région de domicile des malades
 ANTILLES-GUYANE
 Proportion de malades sortant de la région de domicile selon leur région d'inscription
 0% - 5%
 6% - 10%
 11% - 100%
 Région sans équipe de greffe

Entre 2001 et 2006, 139 malades domiciliés en Antilles-Guyane, sont inscrits en dehors principalement en Ile-de-France (123).

CELLULES SOUCHES HEMATOPOIETIQUES (CSH)

Aucun centre de greffe de CSH n'est actuellement répertorié dans la région. Par ailleurs, le codage du lieu de résidence des malades allogreffés, recueilli dans le logiciel ProMISe, ne permet pas de distinguer les différents DOM-TOM, d'où l'impossibilité de connaître le lieu de greffe des malades domiciliés dans la région.

Tableau Co. 1 Activité de prélèvement, de greffe et d'inscription en liste d'attente de corneée dans la région

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Prélèvement	34	30	34	52	34	32
Nouveaux inscrits domiciliés dans la région	86	75	73	70	66	82
Nouveaux inscrits dans la région quel que soit le domicile	74	67	59	59	52	64
Domiciliés dans la région et greffés	29	48	43	51	48	53
Greffés dans la région	17	32	29	42	36	40
En attente au 31/12 dans la région*	122	157	188	212	119	106

* Pour 2005, il s'agit du nombre de malades en attente au 05/07/2006 suite à la mise à jour de la liste d'attente

Le nombre de cornées prélevées est stable depuis 2001, excepté une légère augmentation en 2004. Celui des nouveaux inscrits a augmenté en 2006. Si le nombre de malades domiciliés dans la région et greffés est relativement stable depuis 2002, celui des malades greffés en Antilles-Guyane a fortement augmenté jusqu'en 2004 puis s'est stabilisé. Néanmoins, le nombre de cornées prélevées reste toujours beaucoup plus faible que celui d'inscrits dans la région. L'actualisation du statut des malades au début de l'année 2006 fait chuter le nombre de malades toujours inscrits un jour donné, mais celui-ci demeure important et excède le nombre de greffes.

Tableau Co. 2 Activité de prélèvement, de greffe et d'inscription par million d'habitants dans la région et en France

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dans la région						
Prélèvement	35	30	34	51	33	31
Nouveaux inscrits domiciliés dans la région	87	75	73	69	64	79
Domiciliés dans la région et greffés	29	48	43	50	47	51
France						
Prélèvement	101	112	123	138	150	133
Nouveaux inscrits	90	80	76	77	75	71
Greffés	73	68	66	73	69	59

Le taux de prélèvement en Antilles-Guyane est très inférieur à celui de la France entière, alors que celui de nouveaux inscrits de la région est légèrement supérieur. Le taux de malades domiciliés dans la région et greffés est comparable à celui de la France, bien que légèrement inférieur.

Tableau Co. 3 Evolution des flux de malades nouvellement inscrits en liste d'attente de cornée dans la région

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Domiciliés en dehors de la région (%)	1,3	1,5	0	0	0	0
Inscrits en dehors de la région (%)	15,1	12	19,2	15,7	21,2	22

Une proportion relativement importante de malades domiciliés en Antilles-Guyane sont inscrits dans des équipes hors de la région (22 %). Ce taux est en augmentation et est à relier au faible nombre de prélèvements ou une difficulté à réaliser des greffes.

Tableau Co. 4 Evolution de la pénurie de cornées pour les malades domiciliés dans la région quelle que soit leur région d'inscription et pour les malades inscrits dans la région quelle que soit leur région de domicile

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Domiciliés dans la région	0,5	0,4	0,6	0,9	0,7	0,4
Ensemble des inscrits dans la région	0,4	0,4	0,5	0,7	0,5	0,5

La pénurie de greffons est très importante en Antilles-Guyane (0,5 cornées prélevées pour un inscrit).

Tableau Co. 5 Evolution du pourcentage de malades inscrits et greffés la même année

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Domiciliés dans la région	17,8	25,6	32,9	25,3	30,3	30,5
Inscrits dans la région	12,2	17,9	23,7	16,9	21,1	23,4
France	53,1	54,3	57,6	65,1	68,5	62,3

Sous réserve d'une réelle mise à jour de leur statut, les malades de la région Antilles-Guyane semblent accéder plus difficilement à un greffon qu'au niveau national.